

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_084

Séance du 22 mai 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 22 mai 2026 à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGNES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Monika BRETON, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, Mme Ophélie LEBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

M. Jordan AUCLAIRE donne pouvoir à Mme Sandra COGNÉ

Absent :

Mme Rachel AMATO
M. Antoine de NICOLAY

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le



ID : 072-200077162-20260522-2026_084-DE

Secrétaire de séance : Mme Martine DESVIGNES.

Membres :

En exercice	:	29
Présents	:	26
Votants	:	27

DESIGNATION D'UN.E SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

Le code général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.212115, qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire (s) des auxiliaires, pris en dehors des membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le ou la secrétaire de la séance de ce jour.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à cette nomination par vote à main levée et de désigner Madame Martine DESVIGNES.

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité**, décide de procéder par un vote à main levée et nomme Madame Martine DESVIGNES, secrétaire de séance.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 03 juin 2026.

La Secrétaire
Mme Martine DESVIGNES



Le Maire,
M. René de NICOLAY

